

2025/2026 N°1 Limoges, le 15 septembre 2025

Compte-rendu

15 septembre 2025



Objet	Réunion du Conseil de l'ED BCS-652
Lieu	Salle ED10, FMP
Date	15 septembre 2025
Heure	14h00

Participants	Structure/Service
M Verdier	Directrice de l'ED BCS 652
V Chaleix	Directeur adjoint de l'ED BCS 652
F Escure	Gestionnaire de l'ED BCS 652, membre ITA
S Da Re	Représentante du laboratoire RESINFIT
L Galal	Représentant du laboratoire EpiMaCT
R Lawson	Représentant du laboratoire P&T
F Gallet	Représentant du laboratoire Captur
B Borel	Représentant du laboratoire HAVAE
C Sirac	Représentant du laboratoire CRIBL
A S Lia	Représentante du laboratoire NeurIT
M Druet-Cabanac	Représentante du laboratoire Vie&Santé
N. Villandier	Représentant du laboratoire LABCiS
A. Merched	Personnalité extérieure (Université Bordeaux) en visioconférence
E. Marcellaud	Représentante des doctorants (EPIMACT)
R Schneider	Représentant des doctorants (HAVAE)
Invités permanents	
A Angleraud	Responsable administrative du CED

Etaient excusés :

J Péricard, Vice-président délégué Collège doctoral et formation doctorale
C.Carrion, ingénierie CNRS, ITA

E. Poli, personnalité extérieure (Oranomed), pouvoir donné à N Villandier
A. Melin, personnalité extérieure (Mana-consulting)

Ordre du jour :

- I-Approbation du compte-rendu du conseil du 19 février 2025
- II-Bilan des recrutements sur contrats doctoraux – session 1
- III-Organisation des auditions pour l'année 2025-2026
- IV-Inscriptions en doctorat en 4^{ème} année et plus
- V- Demande de dérogation de co-encadrement pour M.Alexis Parenté
- VI- Présentation de la liste des doctorants ayant un diplôme étranger de niveau Bac+5 ou ayant obtenu une VAPP
- VII-Point d'étape : Observatoire du doctorat
- VIII- Points divers (formations, questions diverses)

I-Approbation du compte-rendu du conseil du 19 février 2025



Ce CR est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

II- Bilan des recrutements sur contrats doctoraux – session 1



Mireille Verdier présente un récapitulatif des différents financements obtenus dans le cadre des auditions 2025-2026. Pour l'année 2025-2026, six financements doctoraux étaient à pourvoir. Dans le cadre des sujets déposés sur AAP auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, 2 sujets ont été retenus sur 5 au profit des laboratoires CRIBL et HAVAE. Cette année 18 candidats ont été auditionnés pour les sujets proposés par les laboratoires dont 5 ont été retenus. Le sixième financement doctoral a été dédoublé permettant les co-financements des 2 contrats AAP Région. Tous les candidats retenus sont en cours d'inscription et il n'y a pas de 2^{ème} session de recrutement cette année.

Mireille Verdier annonce également que le candidat sélectionné pour un contrat FRM (Fondation pour la Recherche Médicale) n'a pas été retenu pour l'année 2025-2026. Il s'agissait de la candidate présentée par le laboratoire EpiMaCT, Mme Sara LUENGO.

III- Organisation des auditions pour l'année 2025-2026



Mireille Verdier souhaite engager une discussion concernant l'organisation des prochaines auditions pour l'attribution des contrats doctoraux financés par le ministère, dans le cadre de la prochaine année universitaire. Elle s'interroge sur une possible inégalité de traitement entre les laboratoires au fil des années. Elle rappelle toutefois que les contrats sont attribués en fonction du mérite des candidats, évalués individuellement, et non en fonction de leur laboratoire d'origine.

Elle soulève également la question d'un éventuel biais en faveur des candidats ayant obtenu leur master à Limoges. En réponse, Christophe Sirac précise que l'évaluation prend en compte non seulement la prestation orale, mais aussi l'ensemble du parcours du candidat, notamment son expérience et sa mobilité.

Mireille Verdier insiste par ailleurs sur le fait que chaque audition est menée de manière impartiale, avec la présence d'un représentant de chaque laboratoire au sein du jury.

Dans un second temps, la directrice de l'École doctorale propose de coconstruire une grille d'évaluation destinée aux membres du jury pour harmoniser les critères d'appréciation lors des auditions. Cette initiative reçoit un accueil favorable de la part des membres du conseil. Mireille Verdier précise qu'elle souhaite approfondir ce sujet lors du prochain conseil de l'ED, prévu en janvier.

IV- Inscriptions en doctorat en 4ème année et plus



Mireille Verdier rappelle que l'inscription en 4^e année de doctorat (ou au-delà) n'est pas automatique. Elle nécessite un avis favorable du CSI, un rétroplanning précis et un financement assuré jusqu'à la soutenance, conformément au règlement intérieur de l'ED. Le dossier est ensuite soumis à l'avis du Conseil, par échange mail.

Un message a récemment été adressé aux doctorants de 3^e année pour connaître leur date de soutenance ou leur intention de s'inscrire en 4^e année. Mireille Verdier souligne que certains financements débutent tardivement dans l'année universitaire, décalant ainsi le lancement effectif de la thèse.

Aurélie Angleraud précise que l'ANRT peut, dans le cadre des contrats CIFRE, proposer un ajustement du calendrier. À ce jour, cinq doctorants seraient concernés par une demande de 4^e inscription.

V- Demande de dérogation de co-encadrement pour M.Alexis Parenté



Le Conseil de l'ED est invité à examiner la demande de dérogation formulée par M. Alexis Parenté, qui souhaite co-encadrer une troisième thèse sans être titulaire de l'HDR. Actuellement, il co-dirige déjà deux thèses (celles de M. Chkeir et M. Boton), ce qui correspond à la limite autorisée par le règlement intérieur de l'ED (article 8).

La nouvelle demande concerne la thèse de Mme Diallo Mariama Issou, en co-direction avec Véronique Blanquet, comme pour les deux thèses précédentes. Il est précisé que la thèse de M. Chkeir est en phase avancée et que la soutenance est proche. Alexis Parenté, qui a soutenu sa thèse en 2019 et qui est en poste Maitre de conférences depuis 2023, est fortement encouragé par les membres du Conseil à déposer rapidement un dossier de candidature à l'HDR. À l'issue des échanges, le Conseil décide de lui adresser un courrier l'informant qu'aucune autre dérogation ne pourra être accordée s'il ne présente pas sa candidature à l'HDR d'ici 2026.

VI- Présentation de la liste des doctorants ayant un diplôme étranger de niveau Bac+5 ou ayant obtenu une VAPP



La directrice de l'ED présente la liste des huit doctorants inscrits en première année de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025, titulaires d'un diplôme étranger de niveau Bac+5, conformément à l'arrêté de 2016.

Elle soumet également à l'avis du Conseil la demande d'inscription de Jessica Karam en doctorat « Biologie Chimie Santé », mention Immunologie, Oncologie, Inflammation, Infectiologie, au sein du laboratoire LabCis, sous la direction de David Léger et Bertrand Liagre. Après examen, le Conseil approuve à l'unanimité son inscription à l'Université de Limoges.

VII- Point d'étape : Doc'Lab



Mireille Verdier fait un point d'étape sur le projet Doc'LaB, retenu dans le cadre de l'Appel à Projets Nouvelle-Aquitaine « Favoriser la réussite étudiante » lancé en octobre 2023. Ce projet vise à : promouvoir le doctorat auprès des étudiants de master, valoriser les doctorants et docteurs auprès des entreprises, encourager l'insertion professionnelle des docteurs.

Dans ce cadre, un Forum des Convergences sera organisé le 2 avril. Il réunira des binômes ou trinômes composés d'un doctorant et d'un ou deux étudiants de master, élèves ou élèves ingénieurs, chargés de concevoir une production de médiation scientifique (poster, capsule vidéo, théâtre, BD, démonstration expérimentale, etc.), destinée à un public lycéen lors d'un événement dédié.

À ce jour, quatre laboratoires (CRIBL, Resinfit, Captur et P&T) se sont engagés à accueillir des étudiants de master. Trois ont déjà identifié un doctorant, mais la recherche d'étudiants de master est en cours. La directrice de l'ED a sollicité les responsables de master à ce sujet et doit transmettre la liste des binômes avant le 25 novembre.

Enfin, cette participation sera valorisée pour les doctorants, sous forme d'heures validées au titre des formations professionnalisantes.

VIII- Points divers (formations, questions diverses)



Mireille Verdier présente un récapitulatif des différentes catégories de formations obligatoires pour les doctorants, en rappelant le volume horaire à valider tout au long du cursus doctoral.

Elle précise que la participation à des congrès (communications orales ou posters) est désormais traitée directement sur la plateforme ADUM, via l'onglet « Formations », puis « Catalogue ». Ces participations ont été intégrées comme des formations afin d'en faciliter le traitement. La validation des heures se fait après accord du directeur de thèse, transmis par mail. Jusqu'à présent, l'inscription se faisait deux fois par semestre ; elle sera désormais annuelle, et non plus fractionnée.

Elle annonce également la création d'une formation scientifique spécialisée en statistiques et mété-analyses, qui sera animée par Stéphanie Durand et Soazig Le Pennec. Une autre formation à l'analyse d'images, proposée par l'ED SI et animée par Amandine Magnaudeix pourra également être proposée aux doctorants de l'ED BCS. Ces formations sont en attente de validation par la CFVU en octobre avant d'être proposée aux doctorants.

La formation « Voyage moléculaire », animée par Patrick Trouillas, est également en cours de finalisation.

Mireille Verdier indique par ailleurs qu'une présentation de l'ED a récemment été faite aux étudiants de Master Bio-Santé.

Les nouveaux représentants des doctorants ont été élus en juin dernier. Rémi Schneider siégera désormais au Conseil du Collège des Écoles Doctorales.

Un point est abordé quant à l'organisation du prix Cassaing. La question de son déroulement en visioconférence est soulevée par Anne-Sophie Lia, notamment pour les post-doctorants résidant à l'étranger. Le jury privilégie cependant les présentations en présentiel. Christophe Sirac souligne l'importance de sensibiliser les mécènes et les décideurs politiques. En ce sens, Mireille Verdier prévoit d'écrire à Jacques Péricard pour aborder cette question.

Elle informe enfin que la rentrée des doctorants est fixée au 6 novembre, et que le prochain Conseil de l'ED devrait se tenir en janvier 2026.

Fin du Conseil à 15h45.

Mireille Verdier

